



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 074-217400035-20260625-DEL2026055-DE

S²LOW

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-CINQ JUIN, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 juin 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (11) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Guillaume PERISSE, Bouchra CHOMBART, Emilie BRUNET, Emmanuel PIEGAY ;

Procurations (2) : Estelle VERDIER à Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN à Emilie BRUNET,

Absents (2) : Jérémy BROSEAU, François MARGUERET ;

Aude BARANNE a été élue secrétaire de séance.

N°2026/055-25/06

**Objet : SERVICE FORET – correction de la délibération N° 2026/023-14/04 du 14 avril 2026 –
Approbation du Programme forestier 2026**

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Vu la délibération N° 2026/0236-14/04 en date du 14 avril 2026 portant approbation du Programme Forestier 2026

Considérant l'erreur d'écriture dans la décision relative au montant des travaux d'entretien programmés pour les parcelles Y, Q et T

Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER
Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

➤ **DECIDE** de modifier la délibération N° 2026/023-14/04 comme suit :
« APPROUVE les travaux d'entretien du périmètre des parcelles Y, Q et T pour un montant de 12 561.31 HT (section de fonctionnement) »

➤ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire,

Claude CHARBONNIER

Le secrétaire de séance
Aude BARANNE



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE LE 30/06/2026
ET PUBLICATION LE 30/06/2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026055
Objet :	CORRECTION DELIB 2026/023-14/04 du 14 avril 2026 - APPROBATION DU PROGRAMME FORESTIERS 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	074-217400035-20260625-DEL2026055-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260625-DEL2026055-DE-1-1_0.xml	text/xml	913 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.055 CORRECTION DEL2026.023 PROGRAMME FORESTIER 2026.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260625-DEL2026055-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	164 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 juin 2026 à 16h14min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2026 à 11h22min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2026 à 12h02min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juin 2026 à 12h02min24s	Reçu par le MI le 2026-06-30